

(Fin d'embargo 9h30) — Paris, le 12 juin 2019

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE CONJOINT

# **Une nouvelle évaluation de la menace confirme les liens entre les actes de contrefaçon et la criminalité organisée dans l'UE**

La plupart des activités criminelles liées à la contrefaçon sont menées par des réseaux de crime organisé de plus en plus professionnalisés, qui peuvent engranger des profits importants tout en courant relativement peu de risques.

C'est ce qu'indique la première évaluation de la menace que représentent les atteintes à la propriété intellectuelle à l'échelle de l'UE réalisée par Europol et l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO).

Le rapport souligne également que, bien que la majorité des contrefaçons sur le marché de l'UE soient produites en dehors de l'Europe, en particulier dans certaines régions d'Asie, la fabrication nationale au sein de l'Europe est une tendance croissante.

L'évaluation de la menace, réalisée à l'aide de données et d'une analyse de l'intelligence stratégique à l'échelle de l'UE, souligne également que, outre les catégories traditionnelles de vêtements, chaussures et produits de luxe contrefaits, il existe un commerce croissant de produits contrefaits qui sont susceptibles de nuire à la santé humaine. Le commerce de médicaments contrefaits pour le traitement de maladies graves, qui semble être en augmentation, en est un exemple.

En outre, les contrefaçons sont de plus en plus expédiées par petits colis et par courriers express, qui sont plus difficiles à détecter par les autorités répressives.

Le contenu numérique illégal en ligne continue d'être distribué par l'intermédiaire des portails «BitTorrent» et des réseaux «peer-to-peer», mais aussi, de plus en plus, par le biais des «cyberlockers», selon l'évaluation de la menace. Les propriétaires de ces plateformes réalisent des profits grâce à des publicités numériques souvent destinées à promouvoir des marques bien connues du grand public. En outre, ces sites tentent souvent de piéger leurs utilisateurs au moyen de techniques d'hameçonnage ou de logiciels malveillants.

Selon Christian Archambeau, directeur exécutif de l'EUIPO:

Cette évaluation de la menace dresse un sombre tableau de l'ampleur et de la portée de la contrefaçon et du piratage dans l'UE, et des dommages qu'elle peut causer aux entreprises légitimes et aux consommateurs. Au travers de notre collaboration avec Europol, notre but est de soutenir les efforts des autorités répressives dans leur lutte contre la criminalité liée à la PI, en particulier sur l'internet.

Pour Catherine De Bolle, directrice exécutive d'Europol:

Ce rapport montre clairement que la contrefaçon et le piratage ne sont pas des crimes sans victimes. Les groupes criminels organisés qui **produisent et vendent** ces marchandises n'ont aucun respect pour la qualité des produits qui posent très souvent des risques pour la santé et la sécurité. Europol est déterminé à poursuivre ses efforts, avec les États membres et les partenaires de l'UE, pour mettre un terme aux réseaux criminels à l'origine de ce **commerce dangereux et illégal**. Nous attachons la plus grande importance à la santé et à la sécurité des consommateurs européens!

L'évaluation de la menace sera publiée lors du [Forum sur l'application des DPI](#) (co-organisé par l'OCDE, la Commission européenne et l'EUIPO), qui vise à faciliter l'élaboration d'une stratégie cohérente pour soutenir l'application effective des DPI au niveau de l'UE et au niveau international.

Ce forum de haut niveau permettra également d'étudier les moyens de renforcer la coopération dans la lutte contre la contrefaçon et le piratage à tous les niveaux, y compris en comblant les lacunes en matière de gouvernance.

Par ailleurs, l'EUIPO publiera le nouveau [portail d'application des DPI](#) (une plate-forme unique de l'UE pour l'application des droits de propriété intellectuelle) lors de l'événement, afin de soutenir la communauté de la PI en matière d'application des droits de PI. Ce puissant nouvel outil vise à faciliter la communication entre les titulaires de droits et les autorités chargées de l'application des droits, en fournissant un point d'accès central à la plupart des bases de données consultables contenant des informations relatives à la PI, notamment TMview et DesignView. Le portail regroupe l'Enforcement Database (EDB), l'outil de soutien aux renseignements anti-contrefaçon (ACIST) et le système de renseignement rapide anti-contrefaçon (ACRIS) en une seule plate-forme.

## **NOTE AUX ÉDITEURS:**

Le présent rapport d'évaluation de la menace, qui est le fruit d'un partenariat entre l'Agence de l'Union européenne pour la coopération des services répressifs (Europol) et l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO), vise à informer les responsables politiques, les autorités répressives, les entreprises et le grand public de l'évolution récente des atteintes à la propriété intellectuelle et de leurs répercussions au sein de l'Union européenne (UE). Le rapport porte principalement sur les activités de contrefaçon et de piratage touchant l'UE, et il contient une évaluation de la menace que représentent la contrefaçon et le piratage de produits dans plusieurs secteurs d'activité, ainsi qu'une liste de facteurs transversaux qui influent sur ce type de délits, tels que les routes commerciales et le développement technologique. Il s'appuie sur deux rapports de situation conjoints antérieurs publiés en 2015 et en 2017 et prévoit les tendances à venir.

Le rapport a été rédigé par une équipe d'analystes et de spécialistes d'Europol et de l'EUIPO. Il est basé sur les contributions reçues par Europol des États membres, des agences de l'UE et des parties tierces, aux fins d'une analyse de l'intelligence stratégique. En outre, il utilise les données opérationnelles relatives à la criminalité liée à la PI disponibles chez Europol, en particulier l'IPC3 (coalition coordonnée contre les atteintes à la propriété intellectuelle). Il s'agit notamment des données relatives aux activités de grande ampleur coordonnées ou soutenues par Europol. Il repose également sur les données statistiques collectées par la direction générale de la fiscalité et de l'union douanière (DG TAXUD) concernant les saisies d'articles contrefaits par les autorités douanières de l'UE en 2017. En outre, il prend en considération les rapports stratégiques et thématiques produits ou reçus par Europol ou l'EUIPO depuis le rapport de situation de 2017. Enfin, des informations provenant de sources librement accessibles, lorsqu'elles sont appropriées et qu'elles ont pu être vérifiées, ont été utilisées pour compléter les données primaires.

Visionnez [le streaming en direct](#) du Forum sur l'application des DPI.

## **À PROPOS DE L'EUIPO:**

L'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO) est une agence décentralisée de l'UE, établie à Alicante (Espagne). Il gère l'enregistrement des marques de l'Union européenne (MUE) ainsi que les dessins ou modèles communautaires enregistrés (DMC) et il coopère avec les offices nationaux et régionaux de la propriété intellectuelle (PI) de l'UE. L'EUIPO mène des recherches et des activités pour lutter contre les atteintes aux droits de PI par l'intermédiaire de l'Observatoire européen des atteintes aux droits de propriété intellectuelle.

### **Relations avec la presse:**

**Ruth McDonald**

Tél.: +34 965137676

[Ruth.MCDONALD@euipo.europa.eu](mailto:Ruth.MCDONALD@euipo.europa.eu)

## **À PROPOS D'EUROPOL:**

En tant qu'agence de l'UE pour la coopération des services répressifs, Europol a pour mission d'aider ses États membres à prévenir et à combattre toutes les formes de grande criminalité internationale organisée, de cybercriminalité et de terrorisme. La vision d'Europol est d'assurer une réponse efficace de l'UE aux menaces que représentent la grande criminalité internationale organisée, la cybercriminalité et le terrorisme dans l'UE, en agissant en tant que principal pôle d'information, en fournissant un soutien opérationnel agile et en apportant des solutions policières européennes en collaboration avec notre réseau de partenaires.

### **Relations avec la presse:**

Service de presse: [press@europol.europa.eu](mailto:press@europol.europa.eu)  
+31703025001